

Premières tendances 3^e trimestre 2014

L'indicateur du climat des affaires poursuit son redressement

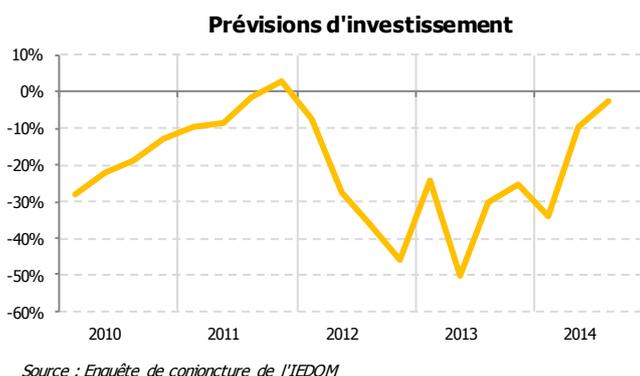
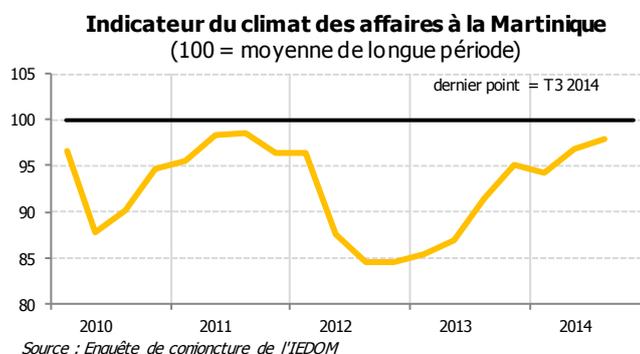
LE CLIMAT DES AFFAIRES

Au troisième trimestre 2014, l'indicateur du climat des affaires affiche une nouvelle progression (+1,1 point) et se rapproche de sa moyenne de longue période (-2,1 points).

Cette progression de l'ICA s'explique essentiellement par les anticipations favorables des chefs d'entreprise pour le trimestre à venir notamment en matière de délais de paiement et du fait d'une moindre dégradation des prévisions d'investissement.

En effet, les intentions d'investissement, bien que dégradées, poursuivent leur redressement depuis le premier trimestre 2013.

Parallèlement, leur jugement sur le trimestre passé pèse sur l'évolution de l'ICA s'agissant en particulier des effectifs et de l'activité.

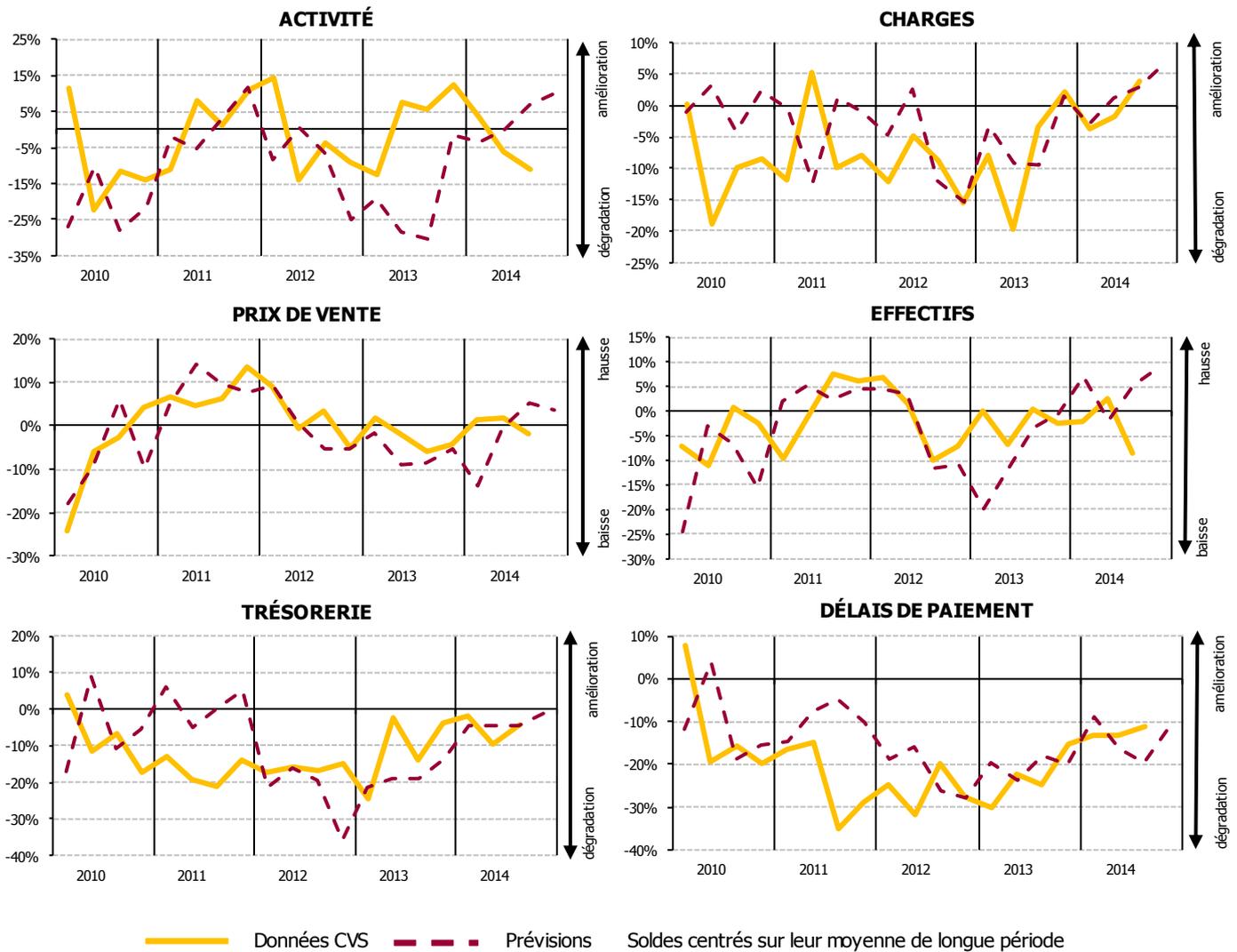


LES PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les premiers résultats de l'enquête de conjoncture révèlent une dégradation de l'activité au troisième trimestre 2014. En dépit de la maîtrise des charges d'exploitation, les délais de paiement sont toujours dégradés. Dans ce contexte, les chefs d'entreprise ajustent les effectifs à la baisse ce trimestre.

Pour le quatrième trimestre, une reprise de l'activité est attendue et devrait s'accompagner d'une légère amélioration des charges d'exploitation et des effectifs. En revanche, si la trésorerie devrait se stabiliser, les délais de paiement semblent s'allonger durablement.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM – 3^e trimestre 2014 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans la note « Tendances conjoncturelles » à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées -notamment par secteur d'activité- et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie martiniquaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM a élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : 18 novembre 2014 – Dépôt légal : novembre 2014 – ISSN 1952-9619